REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 28 décembre 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité, de la population et de la santé

COVID-19: nouvelles mesures et recommandations pour faire face à la 5e vague

Face aux données épidémiologiques alarmantes et aux caractéristiques du variant omicron qui commencent à être mieux cernées par les spécialistes, la direction générale de la santé (DGS) apporte plusieurs changements à sa stratégie. Premièrement, les critères d'exemption de quarantaine sont modifiés pour les personnes vaccinées et guéries à compter du 1er janvier 2022: le délai considéré sera de 4 mois au lieu de 12 mois à compter de la date de la dernière dose ou celle de la guérison. De plus, ne seront considérées comme contacts étroits que les personnes vivant sous le même toit. Deuxièmement, un nouveau centre de dépistage, City Test, situé au centre de Genève, ouvre ses portes le 29 décembre. Il effectuera 1000 tests par jour, venant ainsi compléter les capacités cantonales de tests, mises sous très haute tension ces dernières semaines en raison de la situation épidémiologique. Troisièmement, alors que les systèmes de testing et de tracing (identification et suivi des cas positifs) sont sous pression, la DGS rappelle que l'aide et la responsabilité de chacune et chacun sont plus que jamais essentielles et partage ses dernières recommandations pour les festivités du Nouvel An: faites un autotest avant de sortir et, au moindre symptôme, restez chez vous. Enfin, face au risque de surcharge du dispositif hospitalier, le canton envisage de recourir à un soutien sanitaire de l'armée.

Modification des critères de quarantaine

Dès le 1er janvier 2022, les critères de quarantaine seront adaptés pour mieux répondre à l'évolution de l'épidémie (50 nouveaux cas par jour en octobre, pour 1000 à 1200 fin décembre), aux caractéristiques du variant omicron désormais largement majoritaire (temps d'incubation plus court), et à la mise sous tension du fonctionnement de notre société.

Jusqu'à présent, étaient exemptées de quarantaines les personnes guéries et les personnes vaccinées dans les 12 derniers mois lorsqu'un contact étroit avec une personne positive au SARS-CoV-2 avait eu lieu. Il faut dorénavant être guéri ou avoir été vacciné depuis moins de 4 mois pour pouvoir bénéficier de cette exemption. En outre, ne sont désormais considérées comme contacts étroits que les personnes vivant sous le même toit (famille, colocataires etc.), ceci afin de maintenir au mieux la continuité des activités en l'absence de mesures populationnelles plus fortes.

1000 tests supplémentaires par jour dans nouveau centre de tests

Avec une 5e vague très forte et l'augmentation massive du recours aux tests depuis début

décembre, le dispositif cantonal a atteint ses limites. Le canton de Genève – en partenariat avec différents acteurs et structures – a multiplié par deux ses capacités de dépistage en quelques semaines, pour atteindre 40'000 tests par semaine.

L'arrivée de City Test dès le 29 décembre au centre-ville permettra de décharger les différentes structures de *testing* (centres, pharmacies…) et de répondre à une demande en augmentation constante avec l'arrivée du variant omicron à Genève. Occupant deux étages, City Test réalisera 1000 dépistages par jour, sur rendez-vous, 7 jours sur 7, de 8h à 22h.

Saturation du système de tests: que faire en attendant un rendez-vous?

Malgré l'augmentation de l'offre, la situation est telle qu'il faut parfois quelques jours avant d'obtenir un rendez-vous pour un test.

En attendant le test, il convient d'opter pour la prudence et de rester chez soi afin de protéger son entourage. Il faut aussi redoubler d'efforts quant aux mesures de protection (masque, distance, aération, hygiène des mains), reporter tous les événements sociaux et surveiller sa santé. En cas de doute sur son état de santé, on peut contacter le 022 427 88 00 7/7 et, en cas d'urgence médicale, appeler le 144.

Si on a été testé positif, on s'isole et on informe rapidement ses proches ainsi que les personnes avec lesquelles on a été en contact étroit 48h avant le début des symptômes: en les avisant, on ne gâche pas les fêtes de ces personnes mais on leur évite de contaminer quelqu'un et on leur permet de protéger leur entourage. Il faut ensuite remplir le formulaire en ligne en cliquant sur le lien reçu par SMS: c'est ce qui permet de recevoir tous les documents nécessaires et de renseigner les contacts étroits.

L'isolement à domicile se termine 48h après la disparition des symptômes à condition que 10 jours au moins se soient écoulés depuis leur apparition. C'est à ce moment qu'on est sûr de ne pas être contagieux. Même si on s'isole physiquement, on ne doit pas s'isoler socialement, et en particulier durant les fêtes: c'est le moment de partager ses expériences et émotions. Téléphone, réseaux sociaux, vidéoconférence: il faut rester connecté et ne pas hésiter à demander le soutien de ses proches, trouver de l'aide sur internet ou auprès d'organisations: quelques pistes en ligne.

Recours à l'armée envisagée

La situation est alarmante et les appels des structures de soins ne doivent pas être sous-estimés. Les hôpitaux, les cliniques, les cabinets médicaux, toutes les structures de soins font face à une affluence de patients COVID qui péjore la prise en charge et la qualité générale des soins. Aussi, elles gèrent actuellement des cas plus graves: aux soins intensifs, la majorité des cas sont intubés ou ont subi une trachéotomie. Immanquablement, devant l'ampleur de la vague, les soignantes et soignants sont eux aussi absents pour cause de COVID (quarantaine, isolement, forme sévère).

Au vu de l'aggravation de la situation sanitaire et de la mobilisation d'un bataillon hôpital par la Confédération, le canton envisage dès lors de faire appel à l'armée pour apporter un soutien sanitaire, notamment aux hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Il précisera ses besoins dans les meilleurs délais.

Recommandations pour le réveillon de la Saint-Sylvestre

Le passage à la nouvelle année est traditionnellement un moment de relâchement. Les

mesures de protection que toutes et tous appliquent depuis presque deux ans maintenant (distance, hygiène des mains, aération, masque) ne sont pas aisées à suivre dans ce contexte. Comme ultime précaution, la direction générale de la santé recommande:

- d'effectuer un autotest quelques heures avant la soirée de Nouvel an;
- au moindre symptôme, de rester chez soi: ne prenons pas le risque de contaminer nos proches, notre entourage et les participantes et participants à notre soirée. Les conséquences sont très concrètes et peuvent être dramatiques.

Pour toute information complémentaire:

- *Médias uniquement: direction générale de la santé, par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSPS, T. 079 935 86 75.*
- *Hotline grand public: T. 0800 909 400.*